



Faire venir mon mari d'algerie

Par **fouzia61_old**, le **23/10/2007 à 17:10**

je me suis marié cet été en algérie et je suis revenu en france mais je ne sais pa comment faire venir mon mari ici en france pour que nous puissions vivre ensemble sachant que je suis née en algérie et j'ai eu la nationalité part filiation (par ma mere) je vous en serai tré reconnaissan de bien vouloir m'aider si vs etes dans cet situation et que vous connaissez les démarche a suivre je vous laisse mon adresse mail (msn) lamia61@hotmail.fr

Par **soossou**, le **27/01/2008 à 23:29**

fouzia61, comme t'as la nationalité, il faut que t'ailles à la prèfecture de ta ville pour prendre un dossier pour titre de séjour "vie privé et familiale".
ils vont demander que ton mari ramène un visa "conjoint de francais" dit aussi "visa D".
après ça vous pourrez déposer le dossier, qui sera suivi d'un récipissé si le dossier est accepté, en attente du titre de séjour de 1 an renouvelable.
bon courage.....